

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

1. **Se repérer dans le cadre légal de la prévention des risques professionnels et l'utiliser au service de son mandat**
  - ▶ Identifier et mettre en œuvre les attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
  - ▶ Repérer les obligations légales de l'employeur en matière de prévention des risques
2. **Organiser le CSE afin de mettre en œuvre les attributions SSCT**
  - ▶ Élaborer les modalités de fonctionnement du CSE sur la dimension SSCT
  - ▶ Connaître la composition d'une réunion de CSE et organiser les réunions du CSE sur les thèmes SSCT
3. **S'initier à l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels**
  - ▶ Identifier les déterminants des conditions de travail et les écarts entre travail prescrit et travail réel
  - ▶ Connaître les principes de la prévention
  - ▶ Réaliser une analyse des risques professionnels
4. **Analyser les documents de prévention et réaliser des propositions d'amélioration**
  - ▶ Identifier Les principaux documents de prévention
  - ▶ Analyser le DUERP, le PAPRI Pact et le rapport SSCT
5. **Réaliser des inspections et des enquêtes**
  - ▶ Se repérer dans les différents types d'enquête
  - ▶ Participer à une enquête
6. **Identifier et prévenir des situations de risques psychosociaux**
  - ▶ Distinguer facteurs, risques et troubles
  - ▶ Identifier les effets des RPS sur l'individu et le collectif de travail
  - ▶ Porter des actions de prévention des RPS
7. **Comprendre les TMS et contribuer à leur prévention**
  - ▶ Repérer les situations à risques de TMS
  - ▶ Porter des actions de prévention
8. **Remettre un avis structuré sur un projet de modification des conditions de travail**
  - ▶ Identifier les règles de mise en œuvre d'une consultation pour « projet important »
  - ▶ Analyser le projet présenté et rédiger un avis structuré
9. **Recourir aux expertises légales**
  - ▶ Identifier les différents types d'expertise SSCT
  - ▶ Mettre en œuvre une expertise SSCT